

13 MARS 2017

Conakry, le.....

PORT AUTONOME DE CONAKRY



La Directrice Générale

(PAC)

A Monsieur le Directeur Général de G.D.E

la Guinéenne D'Energie

- CONAKRY -

N°Réf.....^{MH} ^{MH} **0271** /PAC/DG

Objet : Mise à disposition de terrains du domaine

Portuaire pour raison d'utilité publique

Monsieur le Directeur Général,

Faisant suite à votre lettre n°réf : **003/GDE/DG/2017** en date du **10 Mars 2017**, et pour la mise en œuvre du contrat du 12 Janvier 2017 entre votre Etablissement et l'Etat Guinéen, j'ai l'honneur de vous notifier par la présente, la mise à disposition des terrains se trouvant dans le domaine maritime portuaire de Coronthe.

Les terrains mis à dispositions sont :

Un terrain sis dans le domaine occupé par la SPTD au voisinage du dépôt pétrolier de la Société Guinéenne des Pétroles (SGP) d'une contenance de 10.950m²

-Le terrain du dépôt pétrolier de la SGP d'une contenance de 12.600 m²

-Un terrain de 9.500 m² sur le remblai situé à proximité du complexe hôtelier « Petit Bateau ».

La mise à dispositions desdits terrains pour une durée de deux (02) ans conformément aux dispositions du contrat entre votre société et l'Etat Guinéen, vous permettra d'installer une centrale électrique telle que convenu à l'objet du contrat précité, en vue de compléter le déficit énergétique et assurer la continuité de la desserte en courant électrique au bénéfice des populations guinéennes.

Vous souhaitant bonne réception ; veuillez agréer **Monsieur le Directeur Général,** l'assurance de ma parfaite collaboration.



Madame TOURE Hawa KEITA